

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

Nom du Produit:	VanEck Sustainable Future of Food UCITS ETF ("Produit"/"PRIIP")
ISIN:	IE0005B8WVT6
Classe d'actions:	USD A
Nom de l'initiateur du PRIIP:	VanEck Asset Management B.V. ("Producteur") Site web de l'initiateur du PRIIP: <a href="http://www.vaneck.com">www.vaneck.com</a> Appelez le: +31 20 719 5100 pour de plus amples informations.
Autorité compétente:	Le Producteur réglementée par Dutch Authority for the Financial Markets ("AFM"). Le Produit est autorisé au Irlande et réglementé par l'autorité de réglementation Banque centrale d'Irlande (CBI).
Date de production du document d'informations clés:	31 mars 2023

## En quoi consiste ce Produit ?

<b>Type :</b>	Le Produit est un UCITS-ETF de VanEck UCITS ETFs plc géré passivement, une structure de fonds à compartiments multiples comprenant différents sous-fonds. En vertu de la loi irlandaise, VanEck UCITS ETFs plc a divisé la responsabilité entre ses sous-fonds. Actuellement, VanEck UCITS ETFs plc ne propose pas d'échange d'actions contre des actions d'un autre sous-fond.
<b>Durée :</b>	Pas de durée déterminée. Nous avons le droit de mettre fin à la gestion du Produit en donnant un préavis d'au moins un mois aux investisseurs, tel que du moins publié sur notre site web.
<b>Objectif :</b>	<p>L'objectif d'investissement du Produit est de répliquer, avant les frais et les dépenses, l'indice MVIS Global Future of Food ESG Index (l'« Indice »).</p> <p>Afin d'atteindre cet objectif de placement, le Producteur suit généralement une stratégie de réplique en investissant directement dans les titres sous-jacents de l'Indice, qu'il s'agisse d'actions, de certificats de dépôt américains (ADR) ou de certificats de dépôt mondiaux (GDR). Ces titres doivent être émis par des entreprises qui génèrent au moins 50 % (25 % pour les composantes actuelles) de leurs revenus à partir des sous-thèmes suivants : Substituts de viande, de protéines ou de produits laitiers, à base de plantes ou cultivés ; agriculture verticale ou urbaine (lorsque des sociétés agricoles font pousser des plantes verticalement, dans des serres, ou se spécialisent dans l'agriculture localisée) ; agriculture de précision ; arômes alimentaires et ingrédients fonctionnels ; aliments biologiques ou diététiques. Par ailleurs, les titres doivent être cotés ou négociés sur les Marchés visés à l'annexe II du prospectus. Le Producteur a qualifié le Produit de satisfaisant par rapport aux dispositions de l'article 9 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») pour les produits dont l'objectif est l'investissement durable et pour lesquels un indice a été désigné comme référence.</p> <p>Le Fournisseur de l'Indice utilise les données ESG fournies par ISS, société de notation qui identifie pour le fournisseur de l'indice les sociétés conformes aux critères ESG. Les entreprises admissibles dans ces conditions doivent tirer au moins 50 % (25 % pour les composantes actuelles) de leurs revenus de services ou produits agricoles (limités aux fruits, légumes, céréales et produits laitiers), ou encore de produits alimentaires emballés, qu'ils soient laitiers ou à base de plantes/céréales. Les entreprises doivent afficher un impact environnemental positif en obtenant au moins un score supérieur à zéro, et un autre score au moins égal à zéro, en ce qui concerne la contribution et la réalisation d'une agriculture et d'une sylviculture durables ou la contribution de l'agriculture au changement climatique. En outre, les entreprises doivent obtenir un classement d'au moins 2,5 (sur une échelle de 1 à 4) dans les domaines suivants : gaspillage ou salubrité alimentaires, et programme de certification en salubrité alimentaire. Elles doivent par ailleurs être cotées ou négociées sur les Marchés visés à l'annexe II du prospectus.</p> <p>S'il n'est pas commode ou rentable pour le Produit de répliquer entièrement l'Indice, le Producteur peut utiliser une méthodologie d'échantillonnage optimisé. Le Produit peut investir jusqu'à 15 % de sa Valeur liquidative directement dans des actions émises par des sociétés cotées à la Bourse de Shanghai ou à la Bourse de Shenzhen. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Produit peut investir dans des actions chinoises A et B négociées via Stock Connect et peut investir dans des actions chinoises H. Le Produit peut investir plus de 20 % de sa Valeur liquidative dans les marchés émergents.</p> <p>Le Produit peut également (ou alternativement) investir dans des instruments financiers dérivés (IFD) qui se rapportent à l'Indice ou aux composants de l'Indice. Les IFD auxquels le Produit est susceptible d'avoir recours sont les contrats à terme, les options (de vente et d'achat), les contrats d'échange (notamment les contrats d'échange d'actions et les contrats d'échange sur l'Indice), les contrats de change à terme de gré à gré et les contrats à terme de gré à gré non livrables (contrats à terme de gré à gré qui ne nécessitent pas de règlement à l'échéance) (NDF). Le Fonds peut également investir dans des liquidités à titre accessoire et des instruments du marché monétaire tels que des dépôts bancaires, des certificats d'actions, des certificats de dépôts, des instruments à taux fixe ou variable (bons du Trésor), des billets de trésorerie, des obligations à taux variable et des billets à ordre librement cessibles. Les liquidités à titre accessoire, les instruments du marché monétaire et les IFD (autres que les investissements non cotés autorisés) seront cotées ou négociées sur les Marchés visés à l'annexe II du Prospectus.</p> <p>En outre, le Produit ne doit pas investir moins de 51 % de sa Valeur liquidative dans des « titres de participation » au sens de la section 2, article 8 de la loi allemande sur la fiscalité des investissements.</p> <p>Le Produit, qui utilise une approche d'investissement « passive » ou indicielle, tente d'approcher la performance d'investissement de l'Indice en investissant dans un portefeuille de titres qui réplique généralement l'Indice. Le Gestionnaire d'investissement surveillera régulièrement l'exactitude du suivi du Produit. L'indice de déviation annualisé envisagé ne devrait pas dépasser 0,2% dans des conditions de marché normales.</p> <p>Fréquence de négoce : Les parts de ce Produit peuvent être achetées et rachetées de manière quotidienne à votre demande moyennant le préavis en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Devise de base du Produit : Dollar américain</li><li>• Politique de distribution : Capitalisation des revenus</li></ul> <p>Le Dépositaire du VanEck UCITS ETFs plc est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.</p>
<b>Investisseur</b>	Ce Produit s'adresse à tous types d'investisseurs en quête d'une croissance et/ou d'une optimisation du capital et disposant d'un horizon

de détail d'investissement au moins égal à la période de détention recommandée ci-dessous. Le Produit est réservé aux investisseurs capables de prendre une décision éclairée à partir de connaissances et d'une compréhension suffisantes du Produit et du marché et pouvant supporter jusqu'à la perte totale de leur investissement. Le Produit n'offre pas de garantie du capital.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

1

2

3

4

5

6

7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.



← Faibles risques
Risques élevés →

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de VanEck UCITS ETFs plc à vous payer en soit affectée. **Soyez conscient du risque de change. Vous recevrez des paiements dans une devise différente, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises.** Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le risque suivant peut être matériellement pertinent pour le Produit, mais peut ne pas être correctement pris en compte par l'indicateur synthétique de risque et peut entraîner une perte supplémentaire: Risque de change, Risque de concentration et Risques propres aux investissements dans les sociétés à petite et moyenne capitalisation comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

## Les scénarios de performance et les hypothèses utilisées pour les produire :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et aucune prévision n'est précise. Les scénarios défavorables, modérés et favorables représentent des illustrations fondées sur les pires, moyennes et meilleures performances du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans.			
Exemple d'investissement : USD 10 000			
Scénarios		En cas de sortie après 1 an	En cas de sortie après 5 ans
Minimum	<b>Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre, partiellement ou totalement, votre investissement.</b>		
Déresse	<b>Gain possible après déduction des frais</b>	USD 3 980	USD 1 830
	Rendement moyen annuel	-60,22 %	-28,79 %
Défavorable	<b>Gain possible après déduction des frais</b>	USD 5 890	USD 1 830
	Rendement moyen annuel	-41,09 %	-28,79 %
Modéré	<b>Gain possible après déduction des frais</b>	USD 10 500	USD 12 440
	Rendement moyen annuel	5,04 %	4,46 %
Favorable	<b>Gain possible après déduction des frais</b>	USD 16 240	USD 16 190
	Rendement moyen annuel	62,43 %	10,12 %

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous versez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également affecter le montant que vous percevrez. Le scénario de crise révèle ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2021 et mars 2023. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre juillet 2014 et juillet 2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2015 et décembre 2020. Votre perte maximale serait la perte de tout votre investissement.

## Que se passe-t-il si VanEck Asset Management B.V. n'est pas en mesure de faire le versement ?

Les actifs du Produit sont conservés par le Dépositaire et constituent des actifs distincts de ceux de l'Initiateur de produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (Initiateur PRIIP). Par conséquent, en cas d'insolvabilité de l'Initiateur PRIIP, les actifs des produits ne seront pas affectés. En cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou de toute personne agissant en son nom, le Produit peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le Produit et les investisseurs de toute perte résultant notamment de sa négligence ou de manquement volontaire à ses obligations (sous réserve de certaines limitations). Les investissements du Produit ne relèvent pas du champ d'application d'un système de garantie ou d'indemnisation quelconque.

## Quels sont les coûts ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'e au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- USD 10 000 par an sont investis.

Coûts au fil du temps		
	Si vous sortez après 1 an.	Si vous sortez après 5 ans.
<b>Coûts totaux</b>	USD 48	USD 238
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0,5 %	0,5 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,0 % avant déduction des coûts et de 4,5 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an.
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	USD 0
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	USD 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,5 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	USD 45
<b>Coûts de transaction</b>	0,0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 3
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats [et commission d'intéressement]</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	USD 0

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : **5 ans**

Ce Produit convient aux investissements à moyen et long terme. Les actions du Produit peuvent en principe être rachetées chaque jour de négociation. Il n'y a pas de frais ou de charges pour une telle transaction. Le producteur peut suspendre le rachat si des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire en tenant compte des intérêts des investisseurs tels que décrits dans le Prospectus. Les investisseurs pourront acheter et vendre le Produit en bourse.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez nous envoyer tout type de plainte concernant le Produit ou la conduite de le Producteur par e-mail à [complaints-europe@vaneck.com](mailto:complaints-europe@vaneck.com) ou par courrier soit à VanEck (Europe) GmbH, Attn. Compliance/Complaints Handling, Kreuznacher Str. 30 60486 Francfort sur le Main, Allemagne ou à VanEck Asset Management B.V., Barbara Strozziilaan 310 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter suivre le lien [Procédure de traitement des plaintes](#). En cas de plainte concernant tout conseil relatif au Produit, et lié à l'acquisition du Produit, veuillez contacter directement la personne qui vous a vendu le Produit ou qui vous a conseillé d'acquérir le Produit.

## Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur le Fabricant et le Produit, y compris le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse [www.vaneck.com](http://www.vaneck.com) ou sur demande auprès du siège social de la société. Ces documents sont disponibles en anglais et dans d'autres langues. La valeur liquidative et d'autres information sont fournies en ligne à l'adresse [www.vaneck.com](http://www.vaneck.com). Les scénarios de performance sont calculés sur une base mensuelle et disponibles sur <https://www.vaneck.com/fr/en/vegi>. Les données disponibles sont insuffisantes et ne donnent pas aux investisseurs d'indication utile sur la performance passée. Le Produit a été lancé le 24 juin 2022. Les détails de la politique de rémunération de le Producteur, VanEck Asset Management B.V., y compris, mais sans s'y limiter, une description du mode de calcul des avantages liés à la rémunération, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, notamment la composition du comité de rémunération, le cas échéant, peuvent être obtenus sur le site Internet [www.vaneck.com](http://www.vaneck.com) et une copie papier peut être obtenue gratuitement, sur demande auprès du siège social de le Producteur. VanEck UCITS ETFs plc est soumis aux lois et réglementations fiscales de irlandaise. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Veuillez consulter votre conseiller en investissement ou votre conseiller fiscal pour obtenir des conseils sur vos propres obligations fiscales. De plus amples informations concernant l'Indice sont disponibles sur le site Web du Fournisseur de l'Indice : [www.marketvector.com](http://www.marketvector.com).